

LE CAMP DE COMPIEGNE DE 1769

Installation des troupes à Longueil-Sainte-Marie (Oise)
Topographie, archéologie et histoire

par

Jean-Claude BLANCHET

INTRODUCTION

Un programme d'archéologie préventive a été mis en place dans la moyenne vallée de l'Oise depuis un peu plus d'une vingtaine d'années. Au départ les archéologues ne pouvaient effectuer qu'un simple suivi des décapages industriels de la terre végétale avant l'exploitation des matériaux sableux par les carrières. Petit à petit une équipe professionnelle s'est constituée et une convention a été signée par l'Etat, ministère de la Culture, le département de l'Oise et les exploitants de granulats, permettant de donner des moyens pour travailler toute l'année sur l'opération .

C'est dans ce cadre que le camp de Longueil-Sainte-Marie a été trouvé dans la plaine alluviale de l'Oise, à 12 km au sud-ouest de Compiègne, dans un secteur particulièrement riche en occupations humaines, principalement depuis le Néolithique jusqu'à la période gallo-romaine.

Les vestiges archéologiques de ce camp de 1769 ont été découverts à deux reprises. La première intervention se déroula pendant les mois de février et mars 1976 au lieu-dit "le Champ des Morts", dans de mauvaises conditions techniques et climatiques (BLANCHET, 1976 et 1995)¹. Une seconde opération de fouille préventive permit de rencon-

(1) Nous tenons à remercier en premier lieu Philippe MARQUIS qui nous a secondé dans cette fouille ainsi que toutes les personnes et collègues qui ont fouillé dans des conditions climatiques difficiles : Michel JAUSSAUD, Robert JOURNA, Jean-Pierre et Caroline JORRAND, Christian et Monique LAPOINTE, Jean-Luc ROBERT, Michel JOUVE, Bernard LAMBOT, Jean-Paul MEURET, Gérard HOUDART, Christophe TOUPET, Laurent URAN, Didier VERMEERSCH et des élèves du collège de Margny-les-Compiègne. L'entreprise MOURET a mis à notre disposition un engin de décapage.

trer des restes plus ténus en 1991, au lieu-dit "Prés des Grisards", à quelques centaines de mètres à l'est de la première découverte (MARECHAL et GAUDEFROY, 1991)².

Les vestiges du camp de manoeuvre sont apparus lors des premières fouilles de 1976 dans un contexte géomorphologique correspondant à une large butte de sables tardiglaciaires, surmontant une dépression caractérisant un paléo-chenal, comblé probablement à la même période. C'est lors d'une seconde phase de décapage mécanique que nous avons pu observer des traces d'argile brûlée, formant un alignement de près de 150 mètres de longueur dans la parcelle en cours d'extraction.

Une autorisation de fouille de sauvetage fut accordée par la direction des Antiquités de Picardie. Le maire de Rhuis à l'époque, M. Paul DASSONVILLE, nous signala à la fin de l'opération qu'il possédait en mairie une photographie d'un plan de la région sur lequel n'était reporté l'emplacement d'un camp de manoeuvre de sa majesté en 1769. Ceci nous éclaira et nous permit d'orienter davantage nos recherches.

LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Les fouilles de 1976

Les traces laissées par les occupants du camp se trouvaient enfouies sous une couche de sables soufflés et ruisselés, entre 0,40 m et 0,50 m de profondeur. Un recouvrement sableux s'est donc produit en deux siècles (on peut l'estimer à environ 0,10 m à 0,20 m dans ce secteur, compte tenu du niveau historique d'origine). Sous les structures du XVIII^e siècle nous avons mis au jour des fosses et des poteaux des âges des Métaux et à peu de distance de là les vestiges d'un village néolithique danubien (BLANCHET, DECORMEILLE et MARQUIS 1980, pp 5-12).

Les vestiges du camp sont parfaitement alignés en une seule rangée et forment de petits ensembles quasi rectangulaires pouvant être classés en trois types, bien différenciés. Il sont eux-mêmes espacés entre eux de la même distance que leurs propres longueurs.

Type à plan diffus

Ces structures à plan partiel font successivement 4,60 sur 2,20 m et 4 m sur 2,60 m et de 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur. Nous avons constaté

(2) Nous exprimons toute notre gratitude à Denis MARECHAL, Stéphane GAUDEFROY et Estelle PINARD qui nous ont remis l'état de leur documentation sur ce site pour les fouilles de 1991.

dans le fond les traces de six poutres qui, en brûlant, ont rubéfié le sable. Les poutres étaient disposées en rayons qui semblaient converger vers le centre, à l'exception de la plus extrême ; les poutres reposaient à plat sur le sable. Le remplissage général était composé d'os brûlés, de quelques petits tessons indatables et de quelques clous déformés.

Dans une deuxième fosse nous avons noté la présence probable d'une seconde couche de cinq poutres placées sur les précédentes ainsi que de deux autres aux extrémités.

Type à plan bien inscrit et à irrégularités latérales

Comme pour les précédentes la partie supérieure du remplissage de ces structures a été touchée par le défonçage des labours profonds. Ces structures mesuraient 5,70 m à 3,40 m de longueur, sur 1 m à 1,40 m de largeur, sur 0,10 m à 0,20 m d'épaisseur. Les bords de la fosse étaient rubéfiés. Le fond était couvert de cendres de bois et nous n'avons noté la présence que d'une seule poutre calcinée sur toute la longueur de la structure (0,20 m sur 0,20m) et placée en bordure du côté irrégulier.

Type à plan bien inscrit et simple

Ces structures de formes rectangulaires et subrectangulaires mesuraient de 6 m à 5 m de longueur et 1,20 m à 1,40 m de largeur, pour 0,05 m à 0,30 m de profondeur. Les côtés étaient fortement rubéfiés. Dans le remplissage nous avons trouvé des os d'animaux très brûlés, des cendres, quelques éclats de silex et dans une structure des débris de verre pouvant appartenir à une bouteille en verre soufflé à bulles. Il convient de souligner la présence d'une pierre à fusil en silex ocre blond à points blancs.

Les fouilles de 1991

Elles ont révélé des vestiges moins faciles à interpréter que les précédents. Les recherches dans le secteur II au lieu-dit "Prés des Grisards" ont livré une quarantaine de fosses. Ces dernières n'avaient pas d'ordre apparent et étaient dispersées sans la moindre concentration. Les fosses avaient généralement un diamètre de 0,80 m à 1,50 m, pour 0,05 m à 0,25 m de profondeur. Les archéologues ont observé la présence de cendres et de traces de couleur rougeâtre, typiques d'une rubéfaction marquant les bords de quelques fosses. Une fosse ovale, différente des autres, avait 3 m de longueur sur 1 m de largeur. Elle était bordée de quatre trous de poteaux de 0,25 m à 0,20 m de diamètre. Elle avait aussi un remplissage de cendres, des traces de rubéfaction et des esquilles d'os brûlés.

Les auteurs du rapport concluent à l'existence de petits foyers excavés contemporains qui auraient été utilisés pendant une courte durée (MARECHAL et GAUDEFRY, 1992, p. 200).

Interprétation

Il est évident que ces types de vestiges ne sont pas faciles à identifier et sans la présence d'écrits et d'un plan nous aurions eu des difficultés à comprendre. Les structures rectangulaires correspondent visiblement à l'emplacement d'aires aménagées, de plates-formes armées de poutres en bois englobées de sable, pour y installer des objets lourds qui doivent être calés pour ne pas s'enfoncer et bouger dans la grève ou le sable. Les grosses pièces de bois disposées dans les fosses rectangulaires, peut-être sous deux épaisseurs ou plus, témoignent bien de ce souci de vouloir construire un ensemble stéréotypé et très résistant.

La première idée que nous avons eue à l'époque de la rédaction du rapport de fouille était de voir à cet emplacement les positions des pièces d'artillerie de la brigade placée sous le commandement du colonel de La Mortière. Malheureusement nous n'avons pas d'éléments supplémentaires de réflexion et le plan de la manoeuvre est trop imprécis pour nous aider. Rappelons que ce plan a dû connaître des amendements. Sur le premier plan il y avait quarante bataillons, alors que le second en indique quarante deux. Le rapport de la manoeuvre confirme bien ce dernier chiffre.

La typologie et l'allure générale des fosses trouvées lors des récentes fouilles de 1991 nous rapprochent des découvertes de 1976. A l'emplacement des dernières recherches tout semble indiquer le lieu de campement des troupes. On peut s'imaginer que les tentes n'ont pas laissé de traces au sol et que seuls les foyers domestiques bien aménagés sont visibles. La contemporanéité des deux ensembles paraît probable en raison de la situation géologique des structures et du même type de remplissage et de rubéfaction des parois.

LES DONNEES HISTORIQUES : DU PROJET DE CAMP A SA REALISATION

Le premier document dont nous avons eu connaissance est une photographie d'un plan original déposé à la bibliothèque municipale de Compiègne. Ce document a été réalisé par le photographe HUTIN pour le compte de la mairie de Rhuis. Il a pour titre : "Plan du camp qu'occuperont les troupes du Roi, près de Verberie, pour paraître devant Sa Majesté en 1769". Cette carte très détaillée englobe un large secteur

couvrant les marais de Chevrières, le bois du Quesnoy, les communes de Rhuis, Roberval, Longueil-Sainte-Marie, jusqu'au sud de la forêt de Compiègne, Verberie et Saint-Vaast-de-Longmont.

Nous avons retrouvé ce même plan et des pièces originales dans les archives du Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) à Vincennes (Ya 175, cote 1 M 1817 , pour les camps de Compiègne, Ya 36 à 56 pour les dossiers des personnels et les commissaires de l'Ancien Régime). A partir de ces documents et d'autres maigres indications nous avons quelques éléments sur la conception, la réalisation et le fonctionnement du camp de Verberie-Compiègne.

Monsieur R. Bordillon a fait de longues recherches sur la construction d'édifices militaires pour les gardes suisses en région parisienne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il a découvert notamment un architecte constructeur de casernes, Charles Axel Guillaumot (1730-1807) qui succède à son beau-père, Pierre François LE BLANC en 1767, comme architecte en chef de la généralité de Paris. De 1755 à 1765 il construit les trois casernes des gardes suisses de Rueil, Courbevoie et Saint-Denis. Dès 1767 il est retenu comme l'un des six aspirants éligibles à l'Académie Royale d'Architecture. En 1769 il est chargé de l'établissement d'un camp d'instruction militaire à Verberie et à cette occasion il fait construire un pont de bateaux sur l'Oise. En 1770 il va édifier la caserne de Joigny (Yonne). Par la suite, il fut inspecteur des carrières de Paris, chargé de l'aménagement des catacombes de 1780 à 1786 , puis directeur de la manufacture Royale des Gobelins (BORDILLON C. 1989, p 134).

Il est probable que Charles Axel Guillaumot ait joué un rôle important dans la conception et les préparatifs du camp de Verberie-Compiègne. Il a probablement réalisé les plans et une partie des textes qui nous sont parvenus. Monsieur Samuel GIBIAT, conservateur au SHAT, nous a aimablement signalé l'existence de deux autres personnes qui sont intervenues pour ce même camp à des intérêts divers. C'est le cas de François-Marin Mabile, écuyer, qui fut adjoint à son père dans la généralité de Paris par commission du 1er août 1764 et qui lui succède le 29 février 1768. En 1769, il est chargé de la police du camp de Compiègne (SHAT, Ya 47).

L'autre personnage est Louis-Nicolas Rolland de Bellebrune, secrétaire de l'intendance de Picardie du 9 avril 1756 au 28 septembre 1768. Il fut formé aux grands détails de l'artillerie auprès de Gribeauval de 1766 à 1768 ; il en fut aussi son secrétaire, puis son premier inspecteur de l'artillerie. C'est à lui que reviendra la charge de régler les détails de l'intervention de l'artillerie au camp de Verberie en juillet 1769 (GIBIAT 1996, p 743-744 et p 801).

Sur les choix qui ont présidé à l'implantation de ce camp, nous avons aussi des renseignements intéressants qui sont contenus dans un

mémoire de l'époque conservé au archives du SHAT et qui est joint à un plan d'exécution (Ya 175 , 1 M 1817). Nous donnons l'intégralité de ce texte ci-dessous :

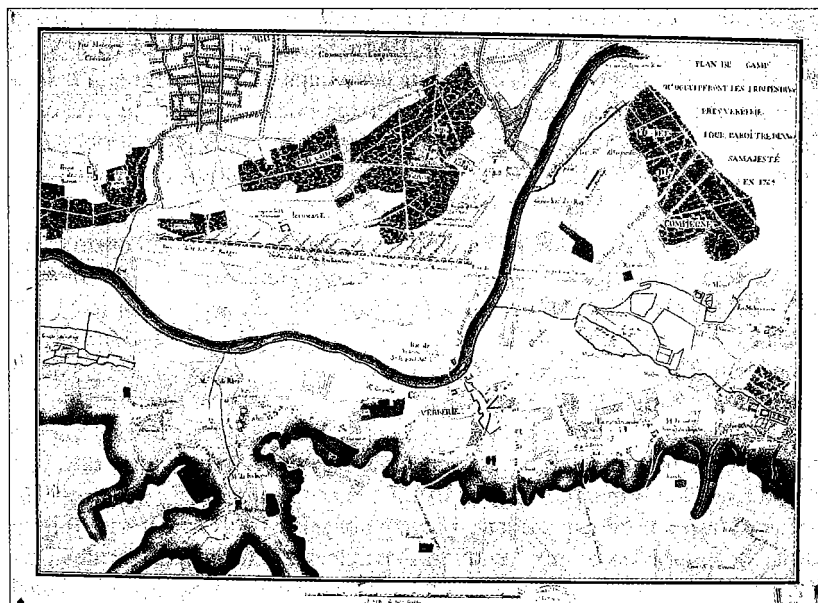


Fig. 2. Plan du camp de 1769

Ce camp par sa position à la rive droite de la rivière d'Oise réunissait la commodité, la proximité de la cour avec celle de l'approvisionnement et des transports de toutes espèces. Il était sur une seule ligne de 42 bataillons, la droite appuyée au ruisseau de Lancy, la gauche à la rivière d'Oise qui couvrait tout son front à 5 à 600 toises en arrière ; de la droite était le Bois Balin, au centre la ferme de l'Orméon et de la gauche le Bois d'Ageux . L'artillerie et le parc étaient à 250 toises en arrière de la gauche de la ligne.

Observations sur la position du camp de Verberie :

La position de ce camp ne peut être regardé militairement ;

1) parce qu'elle est dominée en avant de son front par une position trop intéressante pour l'abandonner à un ennemi qui pourrait s'en emparer ;

2) parce qu'elle est adossée à un marais dont les communications deviendront impraticables par des temps de pluie ;

3) que si elle était tournée, l'armée serait embarrassée pour se retirer, soit par sa droite ou par sa gauche et n'aurait aucune position avantageuse à pouvoir prendre.

Avantage comme camp de paix et d'instruction :

N'ayant par égard à la position militaire ce camp était dans la plaine la plus avantageuse à 5 ou 6 lieues aux environ de Compiègne pour y rassembler un corps de troupe considérable et les camper dans un terrain beau et commode sous tous les rapports et sans intervalle d'obstacles. la plaine en avant, entre le front et la rivière d'Oise, était suffisante pour manoeuvrer par divisions. En avant et traversant la rivière, on aurait pu exécuter de grandes manoeuvres de guerre, se portant dans la plaine au-dessus de Verberie et Saint-Vaast, à une lieue et demie du camp.

Inconvénient pour les grandes manoeuvres :

J'observerai cependant l'inconvénient de l'inaccessibilité de la montagne qui fatiguerait beaucoup les troupes obligées de la monter pour gagner la plaine et dans la saison la plus chaude de l'année.

Etablissement du quartier général, de l'hôpital et des vivres :

L'établissement du quartier général était le plus commode possible par sa proximité des troupes, les fermes du Marais, de l'Orméon et du Bois d'Ageux se trouvant en arrière, de la droite, du centre et de la gauche du camp. L'intendant était au Port Salut en partie sous la tente ; les officiers généraux et employés de l'état major occupaient Verberie et tous les châteaux et villages le plus à portée. Pont-Sainte-Maxence et Pontoise par le secours de l'Oise offraient des avantages pour l'établissement de l'hôpital ; et Verberie pour le parc des vivres. Les fourrages étaient à Bois d'Ageux, en arrière de l'artillerie.

Communications ouvertes ; le service du camp :

On avait jeté deux ponts sur la rivière d'Oise ; le premier dans la direction du front de bandière à la gauche pour communiquer avec la grande route de Compiègne. Le second à Verberie pour communiquer avec cette ville et la route de Paris. Il fut aussi établi un bac vis-à-vis le village de Rhuis.

Dans le cas où on occuperait encore ce camp et que l'on voulût se porter dans la plaine au-dessus de Verberie pour y exécuter des manoeuvres, il faudrait jeter plusieurs ponts sur la rivière d'Oise pour que les troupes s'emparassent des hauteurs sur plusieurs colonnes".

Ce texte était destiné à servir de document d'archive pour la connaissance du camp. Il a l'avantage de relater certainement avec beaucoup d'exactitude les conditions et les choix qui ont présidé à l'implantation, à la réalisation des ouvrages et à l'établissement des troupes dans la région. Nous pouvons compléter les faits relatés par des descriptions

supplémentaires .

Les positions du projet de camp se répartissent de la façon suivante :

1) Sur le plan on distingue un alignement de 1.700 mètres, quasi parallèle à environ 500 m de la rivière Oise. Il correspond aux trois divisions commandées par M. de Puységur, M. le comte de Rochambeau et M. le baron de Wurmser. Il est situé entre le Pont de gros bateaux et le ruisseau de Lancy, soit à 100 m au sud de la ferme de l'Orméon et à 50 m au sud de l'orée du Bois d'Ageux.

2) La brigade et le parc d'artillerie, placés sous les ordres de M. le colonel de La Mortière, sont installés à 300 mètres environ au sud de la ferme du Bois d'Ageux.

3) Un magasin à poudre est implanté à 200 m à l'est de la ferme du Bois d'Ageux et à 100 m du ruisseau de la Conque.

4) Les positions du régiment d'Estérhazy sont au sud et au nord de la ferme d'Herneuse. Un détachement est indiqué près de la lisière de la forêt de Compiègne, en limite nord du ruisseau de Gaudru et un autre sur le bord de la rivière au sud du bac, près de la limite entre Verberie et La Croix-Saint-Ouen.

La division de M. de Puységur, maréchal de camp, se compose des régiments de Picardie (4 bataillons), de l'Aunis (40 bataillons, du Vivarais (2 bataillons) et du Lyonnais (4 bataillons). La division commandée par le comte de Rochambeau, maréchal de camp, comprend les régiments d'Auvergne (4 bataillons), de Chartres (2 bataillons), de Beauce (2 bataillons), de Lorraine (4 bataillons) et du Limousin (2 bataillons). Enfin, la division du baron de Wurmser, lieutenant-général, englobe les régiments suisses de Bocard (2 bataillons), de Lockmann (2 bataillons), de Sonnenberg (2 bataillons), les régiments allemands de Nassau (2 bataillons), du Royal de Bavière (2 bataillons), du Royal Deux-Ponts (2 bataillons) et enfin le régiment du Royal suédois (2 bataillons).

La brigade et le parc d'Artillerie du colonel de la Mortière, ainsi que le régiment d'Esterhazy sont nettement en retrait par rapport à la position de manoeuvre des divisions.

Nous savons aussi que les troupes arrivèrent sur les lieux entre le 1er et le 15 juillet de façon à être opérationnelles quelques jours après. Les trois divisions, accompagnées à chaque fois par le régiment des husards et l'artillerie, se rendirent successivement dans la plaine de Royal-lieu à Compiègne les 21, 23 et 25 juillet 1769. Les troupes défilèrent et manoeuvrèrent devant le roi Louis XV en présence de toute la cour. Le 28 juillet, le Roi se rendit au camp de Verberie / Longueil-Sainte-Marie, en compagnie du Dauphin et des Comtes de Provence et d'Artois. Il ren-

dit un nouvel hommage aux troupes et vit manoeuvrer les trois divisions sur le terrain.

ORGANISATION DES MANOEUVRES

Nous sommes aussi très bien renseignés sur le détail de l'organisation des manoeuvres à partir d'un texte que nous préférons présenter dans son intégralité (SHAT Ya 175,1 M 1817) :

Première manoeuvre

L'armée débouchera du camp sur six colonnes de sept bataillons chacune.

1 coup de canon.

Le coup de canon tiré au centre de la ligne, les têtes des colonnes déboucheront au pas ordinaire en avant du front de bandière ; on leur fera le commandement halte lorsque la division d'alignement de chaque colonne sera arrivée à la parallèle tracée à deux cents pas du front.

1 coup de canon

Ces colonnes se déploieront à droite et à gauche par le pas de flanc sur les divisions indiquées ; on fera le feu des deux rangs en observant de recommencer que lorsqu'il y aura un bataillon de formé sur la droite.

1 roulement

Le feu cessera

Deuxième manoeuvre

1 coup de canon.

On formera trois colonnes de quatorze bataillons chacune sur le centre de chaque division.

1 coup de canon.

Les colonnes de droite et de gauche se rapprocheront de celle du centre.

1 coup de canon.

On se déploiera sur deux lignes. La première ligne sera composée des huit bataillons qui seront à la tête de la colonne et la seconde des six derniers bataillons. La seconde ligne obliquera en se déployant pour prendre entre chaque bataillon 66 pas et 2 pieds d'intervalle.

Troisième manoeuvre

1 coup de canon

La première ligne marchera en avant au pas ordinaire; après que la première ligne aura marché cent pas, la seconde ligne se mettra en mouvement au même pas sans attendre autre signal.

1 coup de canon

La première ligne fera feu de bataillon en avançant et la seconde ligne prendra les petits pas.

1 roulement

Les feux cesseront; les deux lignes feront halte, demi tour à droite et on s'alignera sur le centre de chaque ligne.

1 coup de canon

Les deux lignes se rangeront à droite au pas redoublé.

1 coup de canon

Les deux colonnes marcheront au pas ordinaire.

1 coup de canon

on fera halte, demi tour à droite et on marchera tout de suite pour revenir sur le même terrain.

1 coup de canon

On fera halte, demi tour à droite et on se mettra en bataille.

1 coup de canon

on fera demi tour à droite et on marchera en retraite au pas ordinaire.

1 coup de canon

La première ligne commencera les feux de canon et le bataillon en retraite. Pour cet effet les bataillons impairs feront demi tour à droite et les bataillons pairs continueront à marcher au pas ordinaire. Dès que les bataillons impairs auront fait leurs décharges, ils feront demi tour à droite et marcheront au pas redoublés jusqu'à ce qu'ils aient dépassé de vingt pas les bataillons pairs, où ils feront halte, demi tour à droite et chargeront leurs armes, alors les bataillons pairs feront demi tour à droite, leurs décharges, puis demi tour à droite et marcheront vingt pas redoublés jusqu'à ce qu'ils aient dépassé de vingt pas les bataillons impairs, ainsi de suite.

Grande attention à marcher carrément et conserver ses intervalles.

La seconde ligne marchera toujours pendant ce temps au pas ordinaire.

1 roulement

Les feux cesseront et les deux lignes feront halte, demi tour à droite

et on s'alignera faute d'entrer chaque ligne.

1 coup de canon

La première ligne rompera à droite par peloton, la deuxième ligne à gauche aussi par peloton, et marcheront au pas redoublé. Dès que les têtes des colonnes seront arrivées à la hauteur de la moitié des intervalles de la droite et de la gauche du camp de la division et que chaque régiment sera bien vis-à-vis de son camp, elles se mettront en bataille sur l'alignement près des faisceaux. Pour cet effet, la première ligne sera à droite pour se mettre sur cet alignement par le pas de flanc, puis un à gauche. Ensuite, un quart de conversion pour se mettre en bataille. La seconde ligne fera un simple quart de conversion sur le même alignement où elle sera placée.

N.B. Il est à observer que dans le plan que je vous ai envoyé, il n'y avait que 40 bataillons de tracé, parce que l'armée a augmenté de deux bataillons depuis qu'il a été levé.

Ce texte présente bien la façon de faire manoeuvrer les troupes à cette période et d'organiser le tir des armes à feu. Malheureusement nous n'en connaissons pas l'auteur.

Les dates de départ des régiments et leurs destinations dans leurs casernes sont aussi indiquées dans un document que nous reproduisons ci-dessous :

Régiment	Date de départ	Bataillon	Coucher 1er jour	Destination	Arrivée
Lyonnais	28	2 et 3	Attichy et Jaulzy (60)	Cambrai (59)	4 août
Auvergne		2	Gournay sur A. (60)	Arras (62)	3
Sonnenberg	juillet	2	Crépy en Valois (60)	Fort Louis (57)	20
Royal Suédois		2	Nanteuil le H. (60)	Phalsbourg (57)	18
Royal de Bavière		2	Senlis (60)	Neuf Brisach (68)	22
Limousin		2	Clermont en B. (60)	Le Havre (76)	8
Esterhazy		4 escadrons	Soissons (02)	Charleville (08)	5
Lochman	30	2	Gournay sur A. (60)	Maubeuge (59)	6
Royal Deux-Ponts		460h.	Senlis (60)	Besançon (25)	23
Nassau	juillet	2	Crépy en Valois (60)	Lille (59)	25
Lyonnais		2 et 3	Pont Sainte-Maxence (60)	Cambrai (59)	4
Aunis		2 et 4	Clermont en B. (60)	Douai (62)	6
Aunis	31	1 et 3	Jaulzy et Attichy (60)	Douai (62)	6 août
Picardie		2 et 4	Pont Sainte-Maxence (60)	Besançon (25)	21
Touraine	juillet	2 et 4	Clermont en B. (60)	Lille (59)	12
Chartres		2	Jaulzy et Attichy (60)	Strasbourg (67)	22
Picardie	1er	1 et 3	Senlis (60)	Besançon	19 août
Vivaraire		2	Jaulzy et Attichy (60)	Le Quesnoy	4
Touraine	août	1 et 3	Clermont en B. (60)	Lille (59)	12
Beauce		1	Crépy en Valois (60)	Landrecies (59)	7
Beauce		2	Crépy en Valois (60)	Avesnes (59)	8
Auvergne	2	1 et 3	Gournay sur A. (60)	Valenciennes (59)	7 août
Auvergne		2 et 4	Crépy en Valois (60)	Valenciennes (59)	9
Artillerie	août	460 h.	Senlis (60)	Metz (57)	19

CONCLUSION

Ce fut le dernier grand camp établi par Louis XV à Compiègne après ceux de 1739, 1750, 1753, 1764, 1765, 1766 et 1767. Ce sera d'ailleurs le dernier grand rassemblement militaire avant longtemps. On sait que Louis XV était très attaché à Compiègne où il pouvait mener une vie à la cour plus simple qu'à Versailles. Il est venu au château de Compiègne pour la première fois en 1728, à l'âge de dix-huit ans. Il y fera des séjours réguliers pouvant durer parfois jusqu'à six à huit semaines, sauf pendant les périodes de guerres ou de troubles, comme par exemple au moment des guerres de Sept ans (de 1756 à 63) et de Succession d'Autriche (de 1741 à 1748). Ses séjours à Compiègne étaient ponctués par de nombreuses parties de chasse en forêt.

Cette époque est aussi marquée par de profondes réformes dans l'armée et dans la manière de combattre (CORVISIER 1964). Il ne faut pas oublier aussi l'invention et la mise au point du canon de Gribeauval à la fin de cette période. Nous avons d'ailleurs indiqué précédemment que l'un des auteurs du camp de 1769 n'était autre qu'un ancien secrétaire de Gribeauval, le commissaire du corps royal de l'artillerie, Louis-Nicolas Rolland-de-Bellebrune.

L'armée avait donc de forts besoins de manoeuvrer pour tester toutes les nouvelles méthodes et les mettre en application. Toutes les conditions étaient réunies pour organiser ces grands rassemblements à Compiègne et dans sa région. On aurait pu établir le camp de 1769 plus près de Compiègne comme on l'avait fait à plusieurs reprises auparavant. Visiblement on a cherché à s'éloigner des faubourgs et à utiliser un des lieux les plus commodes en bordure de la rivière d'Oise. L'emplacement choisi ne correspondait pas à un site stratégique de lieu de combat en raison de la concentration des troupes dans un point bas et entouré de marécages, mais il permettait de bien faire manoeuvrer les régiments. On peut aussi penser que l'implantation de ce camp au sud de Compiègne dans la plaine de Royallieu ou aux abords de La Croix-Saint-Ouen aurait pu incommoder les soeurs de l'abbaye bénédictine dont la mère supérieure, Madame de Soulanges, était amie des filles de Louis XV.

La vaste plaine de Verberie permettait aux troupes de s'installer sur une languette de terrain sableux, quasi parallèle à la rivière, et légèrement en retrait des marais de Chevrières et de Longueil-Sainte-Marie. Les régiments pouvaient rejoindre le lieu de défilé à Compiègne en moins de deux heures. Les voies de communications sont situées à proximité. Il n'existait qu'un seul bac, au lieu dit Le Port Salut, permettant de traverser l'Oise pour rejoindre Verberie en ligne directe. Ce passage était insuffisant pour permettre la traversée des troupes dans de bonnes conditions et deux ponts provisoires furent construits. Le pre-

mier fut établi dans l'axe des positions de manoeuvre des divisions, au lieudit Le Pont de Gros Bateaux. Il permettait de rejoindre directement la route importante menant de Paris à Compiègne en évitant la traversée de Verberie. Le rapport de l'époque nous indique également la mise en place d'un autre passage sur la rivière au droit du village de Rhuis. Ce dernier point de franchissement existait déjà quelques siècles auparavant.

Lors des fouilles effectuées en 1994 et 1995 à Longueil-Sainte-Marie, au lieudit Les Gros Grès IV, les archéologues mirent au jour sur une quarantaine de mètres de longueur un chemin bordé de fossés menant à un passage à gué ou un bac. Les vestiges d'une construction en dur pourraient correspondre à un poste de péage. Les éléments de datation les plus anciens du bâtiment remontent au XIV^e siècle (BRULET-CHABOT et MARECHAL 1995, pp.542-555, fig.). Le même passage sur la rivière devait être encore en activité lors du camp de juillet 1769. Pour mémoire il convient de signaler que le point de franchissement le plus ancien sur l'Oise au nord de ce secteur était situé près du pont actuel du chemin de fer. Il est attesté dès la période gauloise.

Au sujet de ce camp nous pouvons citer un fait relaté par Mme du Barry, favorite du Roi, dans ses mémoires (t.2, p. 79). Dans le régiment de Beauce se trouvait le beau-frère de la favorite, le capitaine aide-major Cléon du Barry. Les officiers de Beauce profitèrent de cette parenté et de la présence à Compiègne de Mme du Barry au sein de la cour, pour organiser des cérémonies plus grandes. Il paraîtrait que ces honneurs scandalisèrent l'armée et une partie de la cour. Deux lettres ont été échangées à ce propos entre Louis XV et son ministre le duc de Choiseul (*Revue de Paris*, t.IV, 1829, p. 49). Le roi demande au duc de Choiseul pourquoi il a grondé le chevalier de la Tour du Pin, à l'occasion d'un dîner organisé au camp et d'un autre dîner pris par les officiers du régiment de Beauce chez Mme du Barry à Compiègne. Le duc de Choiseul répond qu'il n'a point grondé le chevalier de la Tour du Pin au sujet de ces personnes, mais qu'il fit des remarques au sujet des honneurs rendus par le régiment à des carrosses autres que ceux de la famille royale pendant que le Roi était sur le front de ligne. Il indique aussi que le régiment était beau, bien tenu, mais qu'il ne manoeuvrait pas avec assez d'exactitude par rapport aux autres. Quant au chevalier de la Tour du Pin il a été fait brigadier peu de temps après. Une histoire qui finit bien !

Comme à l'habitude le Roi distribua des grâces à quelques uns de ses meilleurs officiers supérieurs et à quelques membres de leurs familles.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHET Jean-Claude et MARQUIS Philippe (1976), *Longueil-Sainte-Marie "Le Champ des Morts" (Oise)*. Rapport de fouille, 9 p., 8 fig.
- BLANCHET Jean-Claude (1995), *"Un camp de manoeuvre de Louis XV dans la plaine de Verberie à Longueil-Sainte-Marie"*, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 34, séance du 8 janvier 1994, pp. XXIII - XXVI.
- BLANCHET Jean-Claude, DECORMEILLE André et MARQUIS Philippe (1980) .- *"Récentes découvertes du néolithique danubien dans la moyenne vallée de l'Oise"*, in *Préhistoire et protohistoire en Champagne-Ardenne*, numéro spécial, colloque interrégional sur le néolithique de l'Est de la France, pp. 5-21, 16 fig. .
- BRULEY-CHABOT Gaëlle et MARECHAL Denis (1995), *"Longueil-Sainte-Marie "Les Gros Grès IV" (Oise). Les vestiges médiévaux et modernes"*. Programme de sauvetage et de surveillance archéologique des carrières de granulats de la moyenne vallée de l'Oise, Rapport d'activité (DFS), pp. 542-553 et figures.
- CORVISIER André (1964), *L'armée française de la fin du XVIIIe siècle au ministère de Choiseul*, Paris.
- GIBIAT Samuel (1996), *La militarisation des commissaires des guerres à l'ancien Régime (1767-1791)*. Etude prosopographique, institutionnelle et sociale. Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe.
- JUZANCOURT (de) Georges (1877-78), *"Les camps de Compiègne. Notes historiques"*, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 5, pp. 56-97.
- MARECHAL Denis et GAUDEFROY Stéphane (1992), *Le parcellaire gallo-romain de Longueil-Sainte-Marie "Prés des Grisards II"* , in *Programme de sauvetage et de surveillance archéologique des carrières de granulats de la moyenne vallée de l'Oise - Rapport d'activités (DFS) - pp. 191-204, 8 fig.*
- BORDILLON C. (1988), *"Les casernes des gardes suisses"*, in Actes du colloque : les gardes suisses et leurs familles aux XVIIe et XVIIIe siècles en région parisienne, Société Historique de Rueil, pp. 129-138.

*

* *

DÉBAT

Michel Mourichon : Que reste-t-il de ces fouilles?

Jean-Claude Blanchet : Tout a été détruit. On dispose évidemment d'un dossier avec tous les relevés. Quand les vestiges sont très importants, on les enfouit; ce qui n'est pas le cas ici. Le matériel trouvé est entreposé dans le dépôt de fouilles de la Bibliothèque Saint-Corneille.

Amiral Kessler : Puisqu'il y a eu une masse de troupes, a-t-on trouvé des boutons, des pièces d'équipement,?

Jean-Claude Blanchet : Ni pièces de monnaie, ni boutons, ni harnachements,...Les militaires laissent peu de choses sur les camps. Tout semble soigneusement balayé. C'est une situation constante, ainsi sur des camps romains subsistant jusqu'à une vingtaine d'années.

Françoise Maison : Ne risque-t-on pas de confusion avec un camp antérieur?

Jean-Claude Blanchet : Il n'y a pas eu de camp antérieur sur ce site. Il y avait à cet emplacement un village néolithique et, non loin, une nécropole gauloise, rien d'autre; d'ailleurs l'allure est fraîche, du bois carbonisé. Nous avons d'ailleurs un plan projet bien délimité mais il manque le plan d'exécution, si tant est qu'il en ait existé un.

Bernard Sevestre : Y a-t-il un alignement comme sur un front de bandière, des traces de charpente?

Jean-Claude Blanchet : Oui. D'abord une double rangée d'entrelacs de grandes poutres, puis derrière un système de poutres plus rayonnantes, plus difficile à interpréter.

Bernard Sevestre : Il peut s'agir là des cuisines, ce qu'on appelle le fricot. Le roi donne la viande, le pain et les petits vivres; pour le reste la troupe se débrouille par ordinaire, c'est à dire par petits groupes, ou escouades, d'une quinzaine d'hommes. On établit des fours de gazon, des terrassements disposés sur des lignes parallèles, à quelque distance du front de bandière afin d'éviter que des flammèches ne risquent de mettre le feu aux baraques en planches, ou en troncs d'arbre et en verdure. Les troupes sont donc alignées à quelque dizaines de mètres et certains fours aménagés en des talus. On peut même établir une légère toiture prise sur les bois voisins. La troupe s'y succède par ordinaire. Les camps ayant quelque prestige, ceux visités par le roi, sont établis très régulièrement. Sur les petits camps des troupes en campagne, on se contente de creuser des trous, au-dessus desquels on fait bouillir les marmites, mais ici ce doit être un camp important puisque susceptible d'être visité par le roi. C'est déjà le modèle des camps napoléoniens de la Grande Armée. Le premier Empire n'a fait que reprendre les habitudes de la fin du XVII^e siècle et surtout du XVIII^e.

Jean-Claude Blanchet : J'ai plutôt une démarche d'archéologue et je pensais plutôt à cette artillerie qui est en retrait, et à quelques dizaines de mètres se trouve son poste de commandement. On a trouvé des foyers, mais d'une autre allure. Les foyers domestiques sont généralement plus mal construits, plus ovalaires, alors qu'ici ils paraissent rectangulaires.

X : Un camp de trois semaines dure en fait deux à trois mois. Il faudrait connaître les dates: de l'arrivée des troupes, de l'aménagement, de la revue du roi, du décampement.

Jean-Claude Blanchet : On n'en sait rien.

Hélène Himelfarb : M. de Juzancourt a peut-être été dupe des *Mémoires* de Madame du Barry, apocryphes, composés par Moufle d'Angerville, un folliculaire et pamphlétaire. Si la correspondance de Choiseul confirme l'anecdote sur madame du Barry, c'est différent.

Jean-Claude Blanchet : On possède en effet des lettres de Choiseul évoquant ces

faits.

Claude Lanchy : Le prince de Condé assistait-il à ce camp?

Jean-Claude Blanchet : Rien ne l'indique.

Claude Lanchy : Je pourrais faire des recherches sur ce sujet aux archives du Musée Condé.